

SERMENT DE JUMELAGE

Nous

AMEDEO PEYRON, Maire de Turin
Madame LEMPEREUR, Adjoint au Maire de Lille
THEO BURAUEN, Premier Bourgmestre de Cologne
ANTOINE KRIER, Député-Maire de Esch-sur-Alzette
J.U. SCHILTHUIS, Bourgmestre intérimaire de Rotterdam
PAUL GRUSELIN, Bourgmestre de Liege

Librement désignés par les suffrages de nos concitoyens,

Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations,

Sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos anciennes « communes », et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir,

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres,

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel :

— De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer par une meilleure compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité européenne ;

— De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne.

Liege, le 3 juillet 1958

Amédée Peyron
Leo Bureau
Antoine Krier

J. U. Schilthuis
Paul Gruselin